Régime de pensions du Canada - Sécurité de la vieillesse Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de janvier à mars 2016

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2016)		Nombre de prestations Octobre 2015		Montants versés Octobre 2015	
	RPC	RRQ	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 092,50 \$	1 092,50 \$	4 737 078	1 721 086	2 608,1 M\$	846,0 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans)*	27,31 \$		1 487 921		18,0 M\$	
Supplément de rente de retraite (RRQ)*		20,88 \$		464 232		10,1 M\$
Invalidité	1 290,81 \$	1 290,78 \$	332 147	65 118	291,3 M\$	61,8 M\$
Survivant – moins de 65 ans	593,62 \$	(voir note 1)	225 053	69 085	87,3 M\$	46,6 M\$
Survivant – 65 ans et plus	655,50 \$	655,50 \$	862 495	296 453	269,0 M\$	93,0 M\$
Total – prestations de survivant**			1 087 548	365 538	356,3 M\$	139,6 M\$
Enfant de cotisant invalide	237,69 \$	75,46 \$	72 593	6 700	17,1 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	237,69 \$	237,69 \$	54 504	13 139	12,8 M\$	3,1 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	10 657	3 433	24,5 M\$	8,4 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ**			6 294 527	2 175 014	3 328,1 M\$	1 069,7 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 092,50 \$	1 092,50 \$	797 456	256 024	630,5 M\$	181,6 M\$
• survivant/invalidité	1 290,81 \$	Sans objet	14 136	2 237	14,4 M\$	2,5 M\$
Total – prestations combinées**			811 592	258 261	644,9 M\$	184,1 M\$

^{*}Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR. Puisque cette prestation supplémentaire rehausse la prestation de retraite, celle-ci n'est pas incluse dans le total des prestations du RPC. Cette exclusion s'applique également au supplément de rente de retraite dans le total des prestations du RRQ.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	471,43 \$	819,38 \$	1 290,81 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	183,93 \$	409,69 \$	593,62 \$
RRQ, prestations d'invalidité	471,40 \$	819,38 \$	1 290,78 \$
Note 1 – Détail des prestations du RRQ			
RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	120.73 \$	409,69 \$	530,42 \$
• non invalide, avec enfant	437.70 \$	409,69 \$	847,39 \$
• invalide	471.40 \$	409,69 \$	881,09 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	471.40 \$	409,69 \$	881,09 \$

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Légende : M\$ = millions de dollars

Invalidité: (prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (471,43 \$)

Survivant: moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (183,93 \$)

65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60

Après - Retraite: 1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars



^{**}Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Régime de pensions du Canada - Sécurité de la vieillesse Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes de janvier à mars 2016

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations Janvier à mars 2016 Octobre 2015

	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse ³	570,52 \$	Sans objet		5 646 793	3 039,2 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
Célibataire	773,60 \$	17 304 \$	4 592 \$	1 090 794	562,9 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	773,60 \$	41 472 \$	9 184 \$	85 895	43,9 M\$
• reçoit une pension de la SV	512,96 \$	22 848 \$	7 648 \$	599 688	199,6 M\$
 reçoit l'Allocation 	512,96 \$	41 472 \$	7 648 \$	52 758	23,3 M\$
Total – SRG ⁴				1 829 135	829,7 M\$
Allocation	1 083,48 \$	32 016 \$	7 648 \$	52 749	24,3 M\$
Allocation au survivant	1 213,00 \$	23 328 \$	4 592 \$	21 681	14,4 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant 4				74 430	38,7 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

SV - Dépenses prévues en 2015-2016

SV	SRG	Allocations	Total	
34 921 M\$	10 606 M\$	546 M\$	46 072 M\$	

RPC et RRQ - Autres statistiques

	RPC	RRQ
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2016)	54 900,00 \$	54 900,00 \$
Exemption de base annuelle (2016)	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Cotisation maximale des employés/employeurs	(4,95 %) 2 544,30 \$	(5,325 %) 2 737,05 \$
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	(9,9 %) 5 088,60 \$	(10,65 %) 5 474,10 \$
Solde du compte (mars 2015)	269 043 M\$	43 149 M\$
Cotisations (2014-2015)	45 046 M\$	12 687 M\$
Nombre de cotisants (2013)	13,7 millions	(estimé) 4,0 millions
Taux d'indexation (janvier 2016)	1,2 %	1,2 %

RPC et RRQ - Dépenses prévues en 2015-2016

RPC 41 612 M\$

Légende : M\$ = millions de dollars



² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2016 se situe entre 73 756 \$ et 119 398 \$

⁴Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.